

RÉUNION DU 19 OCTOBRE 2016

Présences :

Rachelle Croteau, administratrice (poste n° 1)
Mario Gosselin, secrétaire-trésorier (poste n° 4)
Jean-Paul Marcoux, président (poste n° 5)
Mario Faucher, administrateur (poste n° 7)
formant quorum sous la présidence de Jean-Paul Marcoux.

Renée Vigneault, membre nommée d'office représentant la municipalité de Saint-Ferdinand et
Denise Grenier, secrétaire en appui au CDPE, assistent à la réunion sans droit de vote.

Absences motivées :

Poste #2 vacant
Ginette Labrie Mercier, vice-présidente (poste n° 6)
Roger Paquet, administrateur (poste n° 3)
Rosaire Croteau, maire de la municipalité de Saint-Ferdinand
Danièle Hénault, membre nommée d'office représentant la municipalité de Saint-Ferdinand

1 Ouverture de la réunion, lecture et adoption de l'ordre du jour

La réunion est ouverte à 19h00 par le président, Jean-Paul Marcoux.

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption et suivi du procès verbal de la session du 14 septembre 2016
3. Recrutement
4. Programme *AccèsLogis Québec*
5. Correspondance
6. Paiement de factures
7. Versement de l'aide financière en vertu des dispositions de la politique Mesures incitatives pour les secteurs industriel - commercial - touristique, Volet 2
8. Demandes de subvention en vertu des dispositions de la politique du CDPE *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4*. (4 demandes)
9. Questionnaires pour les volets 1, 2 et 3.
10. Prévisions budgétaires
11. Date des prochaines rencontres
12. Affaires diverses
13. Fermeture de la session

2016-44 Sur proposition de Rachelle Croteau
Appuyée de Mario Gosselin
Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

2. Adoption et suivi du procès-verbal de la session du 14 septembre 2016

2016-45 Sur proposition de Mario Faucher
Appuyé de Mario Gosselin
Que l'on adopte le procès-verbal de la session du 14 septembre 2016

Adopté à l'unanimité.

3. Recrutement

Les démarches se poursuivent pour combler le poste vacant au sein du conseil d'administration. Denise Grenier a enlevé le nom de Richard Jourdain comme membre du CDPE, dans le site du Registraire des entreprises du Québec et a informé Suzanne Chouinard, graphiste, afin que les changements soient faits sur le site internet de la municipalité de Saint-Ferdinand.

4. Programme *AccèsLogis Québec*.

Jean-Paul nous fait un compte rendu des derniers développements dans ce dossier.

5. Correspondance

La correspondance reçue sera traitée lors de points spécifiques de l'ordre du jour s'y rattachant.

6. Paiement de factures

2016-46 Sur proposition de Mario Faucher
Appuyé de Rachelle Croteau
Que le CDPE approuve le paiement des factures suivantes:

- le versement, au ministre du Revenu du Québec, de la TPS et de la TVQ perçues sur les loyers du motel industriel du mois de septembre 2016 pour un montant de 294.01\$. Nous n'avions aucune facture pour les activités régulières du CDPE en tant qu'organisme de services publics pour cette période donc aucun remboursement;
- facture n° 2016-10 de Denise Grenier pour ses honoraires de secrétariat pour la préparation et le suivi de la réunion du 19 octobre 2016, pour un montant de 500\$;
- remboursement des frais de déplacement à Mario Gosselin, pour un montant de 27,45\$.

Denise Grenier nous informe du solde apparaissant au Relevé de compte du 30 septembre 2016. Elle précise qu'aucun chèque n'était en circulation dans le cadre des activités régulières du CDPE mais 3 l'étaient dans le dossier éoliennes.

Le total des factures et des dépenses pour le mois de septembre 2016 est de 821.46\$

Adopté à l'unanimité

7. Versement de l'aide financière en vertu des dispositions de la politique *Mesures incitatives pour les secteurs industriel - commercial - touristique Volet 2*

2016-47 Sur proposition de Rachelle Croteau
Appuyée de Mario Gosselin

Conformément aux dispositions de la politique *Mesures incitatives pour les secteurs industriel - commercial - touristique, volet 2*, que le CDPE autorise le versement de l'aide financière telle que décrite ci-dessous:

- Le paiement de 1 060.02\$ à l'entreprise Sucro-Bec L. Fortier inc., pour l'année 2016 (1re année à 100%)
- Le paiement de 10 939.07 \$ à l'entreprise Tôle Vigneault, pour l'année 2016 (2e année à 100%)
- Le paiement de 833.14\$ à l'entreprise Vexco inc., pour l'année 2016 (3e année à 50%)

Adopté à l'unanimité

8. Demandes de subvention en vertu des dispositions de la politique du CDPE *Mesure incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4.*

NOTE: Selon les informations fournies par la municipalité de St-Ferdinand, l'adresse à laquelle le compte de taxes municipales est envoyé est celle de la résidence principale du propriétaire.

Pour chaque demande, un accusé réception a été envoyée dès la réception du formulaire par le CDPE.

V4-2016-4

Nous prenons connaissance du Formulaire de demande de subvention daté du 30 août 2016, concernant l'acquisition d'une résidence ayant déjà été habitée, située au 505 route Dussault à St-Ferdinand. Selon les informations fournies, le contrat d'achat de la résidence est daté du 31 mai 2016.

2016-48 Sur proposition de Mario Faucher
Appuyé de Rachelle Croteau

Que le CDPE informe les propriétaires qu'il accepte la demande de subvention en vertu des dispositions de la politique *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4*. Cependant, cette demande ne sera honorée qu'après qu'une année entière, soit du 1er janvier au 31 décembre, soit écoulée depuis l'émission du certificat d'évaluation et que les taxes pour l'année complète, soit 2017, auront été payées.

V4-2016-5

Nous avons pris connaissance du Formulaire de demande de subvention daté du 6 septembre 2016, concernant la construction d'une nouvelle résidence située au 6129 Route Domaine du Lac à St-Ferdinand. Le permis de construction pour cette résidence a été émis le 12 juin 2015.

2016-49 Sur proposition de Mario Gosselin
Appuyé de Mario Faucher

Que le CDPE accepte la demande de subvention des propriétaires et les informe que cette acceptation est sous réserve de la conformité des documents fournis avec la politique du CDPE *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4*.

V4-2016-6

Nous avons pris connaissance du Formulaire de demande de subvention daté du 14 septembre 2016, concernant l'achat d'une résidence ayant déjà été habitée, située au 905, Rue Labbé, à St-Ferdinand. Le contrat d'achat pour cette résidence a été émis le 18 juillet 2016.

2016-50 Sur proposition de Rachelle Croteau
Appuyée de Mario Gosselin

Que le CDPE informe les propriétaires qu'il accepte la demande de subvention en vertu des dispositions de la politique *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4*. Cependant, cette demande ne sera honorée qu'après qu'une année entière, soit du 1er janvier au 31 décembre, soit écoulée depuis l'émission du certificat d'évaluation et que les taxes pour l'année complète, soit 2017, auront été payées.

V4-2016-7

Nous avons pris connaissance du Formulaire de demande de subvention daté du 29 septembre 2016, concernant l'achat d'une résidence ayant déjà été habitée, située au 6102, 10e Rue du Domaine du Lac, à St-Ferdinand. Le contrat d'achat pour cette résidence a été émis le 8 juin 2016.

2016-51 Sur proposition de Mario Faucher
Appuyé de Rachelle Croteau

Que le CDPE informe les propriétaires qu'il accepte la demande de subvention en vertu des dispositions de la politique *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4*. Cependant, cette demande ne sera honorée qu'après qu'une année entière, soit du 1er janvier au 31 décembre, soit écoulée depuis l'émission du certificat d'évaluation et que les taxes pour l'année complète, soit 2017, auront été payées.

Adopté à l'unanimité

9. Questionnaires pour les politiques des volets 1, 2, et 3.

Une révision des questionnaires pour les politiques des volets 1, 2 et 3 est faite en prévision de leur mise en ligne sur le site internet de la municipalité de Saint-Ferdinand.

10. Prévisions budgétaires

Denise Grenier nous présente les prévisions des dépenses pour 2017

2016-52 Sur proposition de Mario Gosselin
Appuyé de Rachelle Croteau

Que le CDPE sollicite auprès de la municipalité de Saint-Ferdinand une subvention au montant de 25 000\$ afin qu'il puisse continuer de promouvoir le développement de l'économie locale.

Adopté à l'unanimité

11. Date des prochaines rencontres

La prochaine rencontre du CDPE aura lieu le 16 novembre 2016, à 19h00, dans la salle du conseil municipal au 821, rue Principale à Saint-Ferdinand.

12. Affaires diverses

Aucun point n'a été soulevé.

13. Fermeture de la session

2016-53 Sur proposition de Mario Faucher

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, que la présente session soit levée à 21h20.

JEAN-PAUL MARCOUX
président

MARIO GOSSELIN
secrétaire-trésorier